

SuisseEnergie

Newsletter N° 34



■ ENERGIES RENOUVELABLES

Modèle simplifié de promotion des énergies renouvelables

Selon la Commission de l'énergie du Conseil des Etats, toutes les énergies renouvelables doivent être encouragées par un modèle différencié de rachat de l'énergie injectée dans le réseau. Cette commission cherche ainsi un moyen de promotion plus direct que celui proposé par le Conseil national à l'automne dernier.

Les deux chambres fédérales ne contestent pas que la production d'électricité d'origine renouvelable, sans mécanisme d'incitation approprié, ne bénéficie pas de conditions favorables dans un marché libéralisé. Cela est vrai tant pour la force hydraulique que pour les «nouvelles énergies renouvelables».

Commission du Conseil des Etats en faveur d'un modèle de rachat différencié

Après que le Conseil national eut adopté à la session d'automne 2005 sa version pour promouvoir les énergies renouvelables, la Commission ad hoc du Conseil des Etats

(suite p. 2)

Energies renouvelables et soutien politique

L'électricité d'origine renouvelable pourra-t-elle combler le déficit d'approvisionnement prévu d'ici 2020? Si on considère les potentiels et les technologies: oui. Dans le contexte actuel, si la hausse rapide de la consommation se poursuit: non.



Les producteurs d'électricité ont besoin de meilleures conditions économiques. Concrètement, l'électricité produite doit être achetée sur le long terme à un prix couvrant les coûts. On donnera ainsi l'élan nécessaire aux technologies plus chères pour qu'elles deviennent meilleur marché, comme dans les pays autour de nous où elles sont en plein essor.

Il appartient au parlement d'initier, avec la loi sur l'approvisionnement en électricité et la modification de la loi sur l'énergie, l'évolution requise d'urgence pour préserver la sécurité de l'approvisionnement et la protection de l'environnement. Espérons que nous franchirons ce cap important. En effet, sans forte volonté politique, nous échouons et raterons (à nouveau) l'ancrage dans l'Europe.

Biomasse, géothermie, énergies éolienne et solaire, davantage de force hydraulique, tous ces agents renouvelables nous seront indispensables, de même qu'un programme d'amélioration du rendement électrique.

Hans-Ulrich Schärer, responsable de la section Energies renouvelables, SuisseEnergie

(CEATE-E) veut explorer d'autres voies. Au lieu d'une procédure d'appel d'offres pour la force hydraulique et de tarifs de reprise de l'énergie injectée dans le réseau couvrant les coûts, la CEATE-E entend soutenir toutes les énergies renouvelables (l'énergie hydraulique uniquement jusqu'à une puissance de 10 mégawatts) avec un modèle de rachat différencié. Ce nouveau modèle doit notamment remplacer le forfait de 15 centimes pour les producteurs indépendants. Tous les producteurs actuellement rétribués à ce tarif doivent recevoir une garantie de continuité.

10% d'électricité renouvelable en plus en 2030

Le projet élaboré par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) à la demande de la CEATE-E prévoit la fixation d'un tarif de reprise pour chaque technologie, en partie par sous-catégories, sur la base de l'installation de référence offrant le meilleur rendement, un tarif qui diminuera chaque année jusqu'en 2030. La

promotion des énergies renouvelables a pour objectif de produire 5400 gigawatt-heures d'électricité renouvelable supplémentaire en 2030, ce qui représentera une hausse de 10% par rapport à la consommation actuelle. Les coûts de cette promotion seront transférés sur le réseau haute tension, puis répercutés sur les consommateurs dans le produit final. Ainsi, les fournisseurs d'énergie pourront augmenter la part des agents renouvelables sans risque financier, avec une certaine sécurité d'investissement, les consommateurs payant solidairement cette prestation. Les surcoûts doivent être limités vers le haut. L'OFEN trouve réaliste un plafond de 330 millions de francs par an, soit 0,6 centime le kilowattheure.

La Commission de l'énergie du Conseil des Etats peaufinera son projet en avril. Le plenum du Conseil prendra des décisions relatives à ce projet à la session de juin 2006, ce qui promet des débats passionnants sur les énergies renouvelables.

Michael Kaufmann, directeur du programme SuisseEnergie

■ ACTION BONUS CLIMAT

Le bonus climatique, cela fonctionne!

Plus de 1000 personnes ont acheté en 2005 une voiture neuve de catégorie d'efficacité A ou B, participant ainsi à l'action «Bonus Climat». Six heureux gagnants bénéficient d'un bonus de 2000 francs chacun.

L'action Bonus Climat le montre: une incitation monétaire encourage à penser à la consommation d'énergie et aux rejets de CO₂ en achetant une automobile. En effet, 1078 personnes ayant choisi l'année dernière une voiture neuve peu gourmande en carburant se sont annoncées pour cette opération. Toutes pouvaient espérer avoir la chance d'obtenir une ristourne financière sur leur achat.

Une incitation qui n'est pas perdue

Cet espoir s'est réalisé pour six personnes: elles avaient acheté leur voiture le 21 septembre, jour de chance défini par tirage au sort. La remise des prix a eu lieu le 3 mars 2006 dans le cadre du Salon de l'automobile à Genève. Outre leur prix, versé en espèces, les heureux gagnants ont reçu un bon-essence offert par Migrol.

Tant SuisseEnergie que les autres partenaires – Auto-Suisse, Migrol, le TCS et l'Association suisse des garagistes UPSA – ont manifesté à cette occasion leur adhésion à ce projet commun. Tous reconnaissent que l'opération a permis de mieux

faire apprécier par les automobilistes l'importance de la consommation d'énergie, des rejets de CO₂ et de la protection du climat.

www.etiquetteenergie.ch/bonusclimat

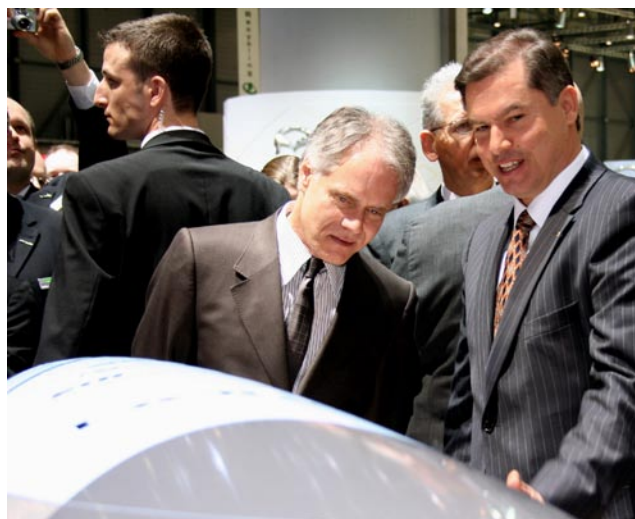


Michael Kaufmann en compagnie de trois heureuses gagnantes de l'action Bonus Climat.

Des voitures exemplaires au Salon de Genève

La Salon de Genève s'est montré cette année encore à la hauteur de sa réputation en exposant de nombreuses automobiles à la motorisation originale: 23 stands présentaient en effet 47 modèles de véhicules à propulsion hybride, au gaz naturel, électrique, avec pile à combustible ou à l'éthanol.

Très bien situé au centre de l'exposition, le stand EcoCar, gazmobile et e'mobile a vivement intéressé les visiteurs. Ceux-ci ont posé de nombreuses questions sur les véhicules à gaz, à propulsion hybride ou à propulsion électrique, et beaucoup ont demandé le catalogue sur la consommation (TCS) et la liste des voitures écologiques (EcoMobiListe) établie par l'ATE (les deux ouvrages ont été présentés dans la [Newsletter n° 33](#)).



Le jour de l'ouverture du Salon, Moritz Leuenberger, président de la Confédération, s'est intéressé avant tout à PAC-CAR II, le véhicule le plus économique au monde, sur le stand EcoCar.

CENTIME CLIMATIQUE

Décision définitive seulement fin 2007

Le DETEC a pris connaissance du business plan provisoire relatif à la mise en œuvre du centime climatique sur les carburants et considère appropriée l'approche retenue. Il ne décidera de la poursuite du centime climatique ou de l'introduction d'une taxe CO₂ sur les carburants que lorsque le business plan sera définitif.

Après avoir examiné le business plan provisoire dans son ensemble, le DETEC considère appropriée l'approche retenue par la Fondation Centime climatique. Il a émis toutefois quelques recommandations ponctuelles, notamment sur la collaboration entre la Fondation et l'Agence de l'énergie de l'économie AEnEC qui doit être coordonnée avec l'Office fédéral de l'énergie et ne pas nuire aux activités convenues jusqu'ici pour parve-

nir aux objectifs de l'AEnEC. De plus, des conditions-cadres et des délimitations claires entre les projets de la Fondation et les projets des cantons ou de SuisseEnergie doivent être établies. Enfin, l'efficacité des projets doit être calculée concrètement et démontrée en détail, l'affectation des ressources et les dépenses opérationnelles doivent être présentées de manière transparente.

Décision définitive seulement fin 2007

Fin 2007, le DETEC décidera sur la base du business plan définitif de la poursuite du centime climatique sur les carburants ou de l'introduction d'une taxe d'incitation (taxe sur le CO₂) aussi sur les carburants.



Le centime climatique sur les carburants est entré en vigueur l'automne dernier. Le DETEC décidera à la fin 2007 de sa poursuite ou de son remplacement par une taxe sur le CO₂.

Vous trouverez la prise de position complète de l'OFEN et de l'Office fédéral de l'environnement OFEV concernant le business plan provisoire sur www.suisse-energie.ch.

FOIRES

SuisseEnergie au Salon Habitat-Jardin 2006

Pour informer les professionnels de la construction et les propriétaires de bâtiments des importantes possibilités en matière d'économie d'énergie, SuisseEnergie et ses partenaires – le Groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur, Energie-bois Suisse, MINERGIE et Energho – ont tenu un stand commun lors du récent Salon Habitat-Jardin qui s'est déroulé du 11 au 19 mars 2006 à Beaulieu Lausanne.

A l'occasion de la journée professionnelle, le jeudi 16 mars, SuisseEnergie et ses partenaires avaient invité un attrayant panel de spécialistes qui ont, en présentant des cas concrets, démon-

tré l'impact de toute une série de mesures d'assainissement sur le porte-monnaie du propriétaire et sur l'environnement. Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie, a clôt cet après-midi de conférence en passant en revue les thèmes actuels de la politique énergétique suisse. Son intervention a été suivie d'un apéritif dînatoire qui a permis aux nombreuses personnes présentes de poursuivre les discussions.

www.habitat-jardin.ch

A L'INTERNE

L'Office fédéral de l'énergie a déménagé

L'Office fédéral de l'énergie – et avec lui la direction du programme SuisseEnergie – a déménagé le 1er mars dans le nouveau centre administratif du DETEC à Ittigen.



Il n'y a pas si longtemps, le nouveau centre administratif du DETEC était encore un grand chantier. Depuis le 1er mars, il est le lieu de travail de plus de 1000 employés.

Un ouvrage imposant, commencé il y a deux ans, a vu le jour sur le terrain de la société Gurit-Worbla AG à Ittigen: le nouveau centre administratif du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Ce complexe moderne est composé de trois bâtiments faits de béton, de verre et de bois provenant de forêts gérées de manière durable.

Plus de 1000 collaborateurs du DETEC ont emménagé dans les nouveaux bâtiments administratifs. A l'exception de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), qui est resté à Bienne, tous les offices du DETEC sont à présent installés à Ittigen. La commune d'Ittigen est proche de la ville et très bien aménagée sur le plan des transports. On peut aisément s'y rendre en train et en bus.

Nouvelle adresse:

Office fédéral de l'énergie (OFEN), SuisseEnergie
Mühlestrasse 4, 3063 Ittigen
Adresse postale: 3003 Berne

Tél. 031 322 56 11, fax 031 323 25 00

e-mail contact@bfe.admin.ch, www.bfe.admin.ch

Les numéros de téléphone et les adresses e-mails des collaborateurs restent inchangés.

■ EN BREF & CALENDRIER

Mobility pour la Confédération

Fin février, Mobility CarSharing Suisse a conclu avec l'Administration fédérale des finances un contrat permettant à l'Administration fédérale de recourir au CarSharing et, partant, à la mobilité combinée. Une étape très attendue a ainsi été franchie pour SuisseEnergie. Cette mesure vise à ce qu'un maximum d'employés fédéraux puissent en tirer profit.

www.mobility.ch

Le concept de communication de SuisseEnergie est définitif

Le 23 février, le groupe stratégique de SuisseEnergie a définitivement adopté le concept de communication 2006–2010. Il sert de base aux prochaines mesures de communication et veille à la coordination des campagnes

de communication nationales avec les mesures correspondantes des partenaires du programme.

www.suisse-energie.ch

Parc immobilier suisse

Représentant près de 45% de la consommation d'énergie en Suisse, le secteur immobilier constitue un domaine clé pour les objectifs de développement durable. Les chemins vers un parc immobilier durable sont décrits dans le rapport final «Grundlagen für eine Strategie Gebäudepark Schweiz» (disponible seulement en allemand).

www.suisse-energie.ch

Le meilleur système de chauffage

Le système de chauffage de votre immeuble ou de votre maison est vétuste. Vous devez le remplacer? La brochure «Le chauffage optimal pour votre maison» vous permet de comparer les différents systèmes. Elle peut être commandée auprès de l'OFCL, 3003 Berne ou sur:

www.publicationsfederales.ch (n° de commande: 805.351.f).

Réduire la consommation d'énergie de moitié

La brochure «Rénovation des bâtiments – Comment réduire de moitié la consommation énergétique dans le bâtiment grâce à des mesures ciblées» explique comment des mesures ciblées permettent de réduire de moitié la consommation d'énergie dans les



bâtiments. La brochure est le résultat d'une collaboration entre plusieurs partenaires de SuisseEnergie et peut être commandée sur:

www.publicationsfederales.ch (n° de commande: 805.098.f).



Calendrier SuisseEnergie 2006

Date	Manifestation	Contact
30.3.–2.4.	EcoCar-Expo à la car-expo, Olten	www.ecocar.ch
1.4.	Journée «portes ouvertes» MINERGIE, Ringgenberg	www.minergie.ch / Veranstaltungen
28.4.–7.5.	EcoCar-Expo à la Luga, Lucerne	www.ecocar.ch
5.–6.5.	Journée du soleil	www.swissolar.ch
22.6.	Cours «Maîtriser la consommation de l'énergie: un facteur important pour réduire les coûts et les émissions», Fribourg	www.heg-fr.ch
23.6.	Cours «Géocooling – Puits canadiens et sondes géothermiques pour rafraîchir les bâtiments», Fribourg	www.heg-fr.ch
27.–28.6.	Conférence bilan & stratégie de SuisseEnergie, Lausanne	sandra.niklaus@bfe.admin.ch

SuisseEnergie

Office fédéral de l'énergie OFEN, Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen · Adresse postale: CH-3003 Berne
Tél. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00 · contact@bfe.admin.ch · www.suisse-energie.ch